



CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR À TITRE NON EXCLUSIF ET GRACIEUX

Entre les soussignés :

Madame/Monsieur (Prénom NOM de l'auteur/l'autrice)

Affiliation (nom institution et adresse professionnelle)

Courriel :

(ci-après dénommé(e) « l'Auteur/trice »)

Et

Le GIP-Centre de recherche du château de Versailles, Château de Versailles, Grand Commun, 1, rue de l'Indépendance américaine, RP 834 - 78008 Versailles cedex, représenté par son Directeur, Monsieur Christophe Leribault, ci-après dénommé le « GIP-CRCV », d'autre part.

Préambule

Le GIP-CRCV édite depuis 2007 un périodique intitulé le [Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles](#) sous le numéro ISSN 1958-9271, ci-après dénommé le « Périodique » ou la « Revue », dont il a confié la diffusion et la commercialisation en [Open Access Freemium](#), sous la licence internationale [CC-BY-NC-ND 4.0](#), à la plateforme de diffusion numérique en accès ouvert de revues en sciences humaines et sociales OpenEdition Journals, portée par OpenEdition Center, Unité d'appui et de recherche (USR 2004) du CNRS, d'Aix-Marseille Université, de l'EHESS et d'Avignon Université.

L'Auteur/trice a proposé un article provisoirement intitulé : _____
(ci-après dénommé la « Contribution ») au GIP-CRCV pour sa publication dans le numéro XX / OU la rubrique « Mélanges/Année » de la Revue.

Cette Contribution a été rédigée avec : Prénom NOM, Prénom NOM... coauteur(e)s/coautrice(s).

Définitions

Archive ouverte : répertoire ou entrepôt documentaire à but non lucratif, accessible librement par voie électronique sans inscription préalable, garantissant un accès aux documents et données qui relèvent de l'information scientifique et technique à la fois libre, gratuit et pérenne (préservation de longue durée).

Open Access Freemium : « Politique d'accès des Publications dont les textes au format HTML sont en Accès ouvert et dont les formats détachables (PDF et E-Pub) sont réservés aux usagers des institutions abonnées au programme OpenEdition Freemium. Il s'agit d'un modèle économique qui combine accès ouvert à l'information et commercialisation de services générateurs de revenus pour les producteurs de ressources. »



Licence CC-BY-NC-ND 4.0 : licence internationale d'attribution autorisant un tiers à reproduire et partager un document, sous réserve d'en créditer l'Auteur/trice et de renvoyer vers sa publication, de ne pas modifier le document et de ne pas en faire une exploitation commerciale (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>).

PDF éditeur : version finale du manuscrit acceptée pour publication, éditée et mise en page. Elle correspond au tiré-à-part (PDF obtenu par génération automatique dans le logiciel d'édition Lodel d'OpenEdition Journals) de la Contribution publiée dans le Périodique.

Version finale du manuscrit acceptée pour publication : version du manuscrit validée scientifiquement par le Comité de rédaction du Périodique (comportant les révisions intégrées à la suite du processus d'évaluation), préalablement à sa mise au point et mise en forme sur le plan éditorial.

Contribution « inédite » : signifie que la Contribution n'a jamais été publiée chez un autre éditeur et qu'elle n'a jamais été diffusée ailleurs, par exemple, sur une archive ouverte.

Contribution « non déjà publiée chez un autre éditeur » : signifie que la Contribution n'a jamais été publiée chez un autre éditeur, mais elle peut avoir été diffusée ailleurs, par exemple sur une archive ouverte.

Métadonnées : titre, sous-titre, description de l'auteur, résumé et mots clés.

Article 1. – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la cession de l'Auteur/trice à titre non exclusif et gratuit au GIP-CRCV des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur) afférents à sa Contribution sous forme numérique dans les conditions définies ci-après.

Article 2. – Obligations de l'Auteur/trice

L'Auteur/trice s'engage à remettre au GIP-CRCV, au plus tard le **date de remise**, sa Contribution définitive et complète, soigneusement relue et mise au point selon les « Recommandations aux auteurs » accessibles en ligne sur le site de la Revue à ces adresses : <https://journals.openedition.org/crcv/28612> (version française) et <https://journals.openedition.org/crcv/29065> (version anglaise).

L'Auteur/trice fournira sa Contribution sous forme de fichiers texte (formats .doc, .docx, .odt) accompagnés des éventuels fichiers images (formats .jpeg, .png, .tiff en 300 dpi) ou graphiques.

L'Auteur/trice garantit que cette Contribution est originale et inédite, non contrefaisante et qu'elle n'est pas en cours d'évaluation dans une autre publication. Dans le cas où sa Contribution contiendrait des extraits de textes ou d'illustrations empruntés à d'autres œuvres, l'Auteur/trice transmettra au GIP-CRCV toutes les autorisations (cessions/licences) de droits (de reproduction et représentation) nécessaires aux fins de publication.



L'Auteur/trice déclare et garantit également au GIP-CRCV qu'aucun élément de la Contribution ne saurait porter préjudice à une quelconque personne physique ou morale ou produit et marque que ce soit, notamment au titre du droit d'auteur, des dessins et modèles, du droit des marques, du droit de la concurrence déloyale et parasitaire, du droit des personnes sur leur image, le respect de leur vie privée, de leur honneur ou de leur réputation, et des propriétaires sur leurs biens.

L'Auteur(trice) garantit au GIP-CRCV et accepte par les présentes, de respecter la charte éthique de la Revue définie à l'adresse suivante <https://journals.openedition.org/crcv/28333>.

L'Auteur/trice garantit également que sa Contribution ne contient rien qui tombe sous le coup des lois et de nature à engager la responsabilité du GIP-CRCV, et garantit le GIP-CRCV la jouissance entière des droits cédés contre tous troubles, revendications et évictions quelconques.

Article 3. – Cession des droits d'exploitation numérique

L'Auteur/trice cède au GIP-CRCV le droit d'exploiter la Contribution sous forme **numérique** et notamment :

- **de reproduire** sa Contribution dans le Périodique ou séparément, ainsi que ses traductions, sous forme de fichiers électroniques en tous formats existants ou à venir tels que HTML, XML, PDF, ePub, sur tous supports d'enregistrements numériques actuels ou futurs tels que serveurs Internet, clés USB, disques durs, cartes mémoires, tablettes, ordinateurs, liseuses, téléphones portables, papier électronique ou e-paper, permettant de stocker de manière transitoire ou permanente des données numériques ;
- **de représenter** sa Contribution dans le Périodique ou séparément, ainsi que ses traductions, pour en permettre la communication au public, gratuite ou payante à l'unité ou sur abonnement, par tous procédés actuels ou futurs, notamment par Internet et par les réseaux du GIP-CRCV et/ou de toutes personnes morales de droit public ou privé telles qu'entreprises, bibliothèques, établissements d'enseignement et de recherche, en vue de la consultation de la Contribution en ligne et de son téléchargement par le biais d'une connexion informatique distante ou locale ;
- **d'adapter** la Contribution ainsi que ses traductions en ce compris :
 - le droit d'apporter les corrections orthographiques ou de syntaxe, modifications ou ajouts qui semblent appropriés à une meilleure compréhension du texte par ses lecteurs/internautes (avec l'accord de l'Auteur(trice) et dans le respect dû à sa Contribution) ;
 - le droit de traduire ou faire traduire la Contribution dans toutes les langues et de reproduire et représenter, diffuser ces traductions dans les conditions sus énoncées au présent article ;
 - sous forme d'œuvre multimédia ou de l'intégrer à une œuvre multimédia, de la reproduire sur tous supports et la représenter par tous procédés indiqués ci-dessus.

L'Auteur/trice autorise également le GIP-CRCV à diffuser sa Contribution en accès libre sous la licence Creative Commons **CC-BY-NC-ND 4.0**, pour tous les modes et supports d'exploitation mentionnés ci-dessus (voir Définitions pour le détail des conditions d'utilisation), ce qui signifie que toute personne intéressée aura le droit de réexploiter tout ou partie de sa Contribution sans avoir à lui demander son accord, dans les conditions suivantes :

- obligation de nommer l'Auteur (BY)
- interdiction (NC) d'en faire une exploitation commerciale
- interdiction (ND) de la modifier





Compte tenu de la mission de diffusion des connaissances et des résultats de la recherche dans laquelle s'inscrit la publication de la Contribution et conformément à l'article L. 122-7 du Code de la propriété intellectuelle, l'Auteur/trice accepte expressément de céder au GIP-CRCV ses droits à titre gracieux et déclare avoir disposé d'un délai de réflexion avant d'y consentir propre à garantir son consentement libre et éclairé. En conséquence, l'Auteur/trice ne pourra revendiquer aucune forme de rémunération, sous quelque forme que ce soit, en échange de la présente cession.

Cette cession gracieuse au GIP-CRCV est faite à titre non exclusif pour le monde entier à compter de la remise initiale de la Contribution, en toutes langues et dans tous pays, pour la durée de la propriété littéraire et artistique d'après les lois françaises et étrangères et les conventions internationales actuelles et futures, y compris les éventuelles prorogations qui pourraient être apportées à cette durée et par tous procédés actuels ou futurs.

Le GIP-CRCV se réserve le droit de céder ou concéder à tout tiers de son choix tout ou partie des droits et des obligations de la présente cession pour les exploitations susmentionnées. En conséquence, cette cession éventuelle des droits par le GIP-CRCV, quels qu'en soient les motifs et les modalités, ne pourra donner lieu à aucune indemnité au profit de l'Auteur(trice).

L'Auteur reconnaît par les présentes avoir pu accéder en toute connaissance de cause et accepte, aux/les conditions générales d'utilisation des plateformes du portail OpenEdition d'OpenEdition Center (CGU) : <https://www.openedition.org/31123?file=1>.

Le GIP-CRCV pourra exercer ces droits elle-même ou par voie de cession à des tiers ; le cas échéant, elle s'engage à en informer l'Auteur. De même, la cession étant faite à titre non exclusif, l'Auteur pourra également publier ultérieurement sa Contribution chez un autre éditeur, à condition, toutefois, de mentionner la référence bibliographique complète de la première publication dans le *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*.

Le GIP-CRCV aura le droit d'engager, à ses risques et périls, toutes les poursuites judiciaires ou voies d'exécution nécessaires à la protection des droits qui lui sont cédés notamment en contrefaçon, concurrence déloyale, parasitisme ou tout autre fait délictueux ou préjudiciable aux droits ou à l'image du GIP-CRCV.

Article 4. – Obligations du GIP-CRCV

Le GIP-CRCV s'engage à publier la Contribution dans **le numéro XX/la rubrique Mélanges/Année** du Périodique, dans un délai de **XX mois** à compter de la remise par l'Auteur/trice de la version finale du manuscrit acceptée pour publication.

Auparavant, le GIP-CRCV s'assure que la Contribution répond aux critères d'exigence d'une édition académique et lui apporte une plus-value éditoriale (vérifications ortho-typographiques et syntaxiques, contrôle de la bibliographie et mise aux normes, structuration, contrôle et traitement de l'iconographie, vérification et révision dans les deux langues – français et anglais – des métadonnées).

Le GIP-CRCV s'engage à soumettre à l'Auteur/trice une épreuve de sa contribution mise en forme pour bon à diffuser numérique.

Le GIP-CRCV s'engage à fournir à l'Auteur/trice, dès parution, un tiré à part électronique sous forme de PDF.



Article 5. – Politique de versement en archives ouvertes

Conformément à l'article L. 533-4 du Code de la recherche issu de l'article 30 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, et considérant que l'Auteur/trice cède ses droits à titre non exclusif au GIP-CRCV, Il/Elle est libre de verser sous réserve de respecter et remplir les conditions définies à l'article du code de la recherche susmentionnées, la version finale du manuscrit acceptée pour publication de sa Contribution dans une archive ouverte sous la licence CC de son choix, dès qu'il/elle le souhaite, y compris dès la publication de la Contribution dans le Périodique.

Les réseaux sociaux académiques (de type ResearchGate ou Academia.edu) ne sont pas des archives ouvertes : le dépôt doit être fait dans une archive ouverte, notamment pour des raisons de pérennité, avec un lien éventuel vers cette archive ouverte depuis les réseaux sociaux académiques.

En accord avec OpenEdition Journals, le GIP-CRCV autorise l'Auteur/trice à déposer la version PDF éditeur de sa Contribution, exclusivement dans une archive ouverte et sous la licence internationale CC-BY-NC-ND 4.0, dès sa parution dans le Périodique, sous réserve de l'accord des éventuels co-auteurs(rices).

Article 6. – Droit moral

Le GIP-CRCV s'engage à respecter le droit moral de l'auteur(trice) de la Contribution conformément aux articles L121-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Article 7. – Données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont demandées à l'Auteur/trice sont nécessaires pour assurer la gestion juridique de la présente cession. Elles sont destinées au GIP-CRCV, responsable du traitement et leur base est contractuelle. Elles pourront être communiquées, pour ces mêmes finalités, aux personnes habilitées à en connaître au sein du GIP-CRCV. Ces données sont conservées pendant 3 ans à compter du jour de la signature du présent contrat.

L'Auteur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la portabilité des informations qui le concernent ainsi que d'un droit à la limitation des traitements qu'il peut exercer en adressant un courriel à donneespersonnelles@chateauversailles-recherche.fr ou en adressant un courrier à Monsieur le Directeur – GIP-CRCV-Centre de recherche du château de Versailles, Château de Versailles - Grand Commun, 1 rue de l'Indépendance américaine, RP 834, 78008 Versailles cedex, en précisant ses coordonnées et en justifiant de son identité par tout moyen. L'Auteur dispose également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont il entend que soient exercés ces droits en cas de décès. L'Auteur a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

Article 8. – Résolution

Nonobstant la résolution, ou l'annulation du contrat, les droits d'exploitation présentement cédés demeureront acquis à le GIP-CRCV tant qu'il n'en sera pas décidé autrement, par une décision de justice définitive passée avec force de chose jugée.

La résolution ou l'annulation du contrat ne remettra pas en cause les droits acquis par des tiers antérieurement, sous la réserve que ces tiers respectent les conditions de la présente cession.



Article 9. – Loi applicable et règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. Tout différend pouvant naître à l'occasion du présent contrat sera soumis à une conciliation préalablement à tous recours devant les tribunaux français compétents.

Fait à Versailles, le JJ/MM/AAAA en deux exemplaires originaux.

Pour le GIP-CRCV

L'Auteur

Prénom Nom, fonction

Prénom Nom